

La consécration du veuvage Vie consacrée ou sécularité vouée?



La théologie de la vie consacrée élaborée dans des documents officiels de l'Eglise depuis le Concile, a gardé pour point de départ l'expérience de la vie religieuse, tout en y apportant des adaptations pour pouvoir englober sous ce vocable plusieurs genres de vie qui avaient des similitudes: conseils évangéliques, engagement à vie, consécration. S'y sont ajoutées les veuves consacrées qui ne sont pas mentionnées dans le Code de Droit Canonique de 1983. Aussi la Fraternité Notre-Dame de la Résurrection, qui a reçu une reconnaissance ecclésiale en 1984, avec l'approbation d'un rituel de consécration par la Congrégation du culte divin, peut contribuer à repenser le concept de vie consacrée présenté dans *Vita consecrata*.

La vie consacrée, au plan canonique, comporte trois éléments:

- Un état de vie stable par la profession des conseils évangéliques (chasteté, pauvreté, obéissance) qui engage toute la vie.
- Une *sequela Christi* particulière, de plus près.
- Une consécration
 - pour l'honneur de Dieu,
 - pour la construction de l'Eglise
 - pour le salut du monde

La vocation des veuves consacrées repose, elle, sur quatre piliers:

- le veuvage prématuré: pour certaines très tôt avec des enfants en bas âge ou même sans avoir eu le temps d'avoir des enfants S'ajoute dans ce cas le renoncement à la maternité
- l'offrande de la vie
- la consécration dans le prolongement du baptême et dans le prolongement du sacrement de mariage (ce n'est pas une nouvelle consécration)
- la mission de prière pour les foyers et les familles (service d'Eglise)

Un veuvage voué

Le veuvage est une situation non choisie, douloureuse car le foyer semble détruit par la mort du mari. Mais l'amour conjugal, enraciné dans le Christ par le sacrement de mariage, ne l'est pas. Le Pape Pie XII a bien exprimé cela:

«Loin de détruire les liens d'amour humain et surnaturel contractés par le mariage, la mort peut les perfectionner et les renforcer. Sans doute, l'institution matrimoniale n'existe plus, mais ce qui en constitue l'âme, ce qui lui donnait vigueur et beauté, l'amour conjugal avec toute sa splendeur et ses vœux d'éternité subsiste comme subsistent les êtres spirituels et libres qui se sont donnés l'un à l'autre.

Si le sacrement de mariage, symbole de l'amour rédempteur du Christ pour son Eglise, applique à l'époux et à l'épouse la réalité de cet amour... alors le veuvage devient en quelque sorte l'aboutissement de cette consécration mutuelle; il figure la vie présente de l'Eglise, privée de son Epoux céleste, avec qui cependant elle reste indéfectiblement

unie, marchant vers Lui dans la foi et l'espérance, vivant de cet amour qui la soutient et attendant impatiemment l'accomplissement des promesses initiales...

Telle est la grandeur du veuvage quand il est vécu dans le prolongement des grâces du mariage et la préparation de leur épanouissement dans la lumière de Dieu...»

Ce veuvage n'est pas simplement un état social, il devient, par le vœu privé de chasteté perpétuelle enraciné dans la fidélité à l'amour conjugal, un état de vie dans l'Eglise, un veuvage voué. Le vœu est privé, mais le veuvage voué a une certaine dimension publique puisque le vœu se fait pendant la messe: «je prononce aujourd'hui pour toujours le vœu de chasteté» et que l'état de veuvage reçoit ensuite une bénédiction, toujours pendant la messe:

«Seigneur notre Dieu, toi dont l'amour est éternel, tu manifestes ta force dans la faiblesse de ceux et celles qui espèrent en toi, et tu fais tout concourir au bien de ceux qui t'aiment.

Tu as voulu que ton Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, réalise ton œuvre de salut par sa passion et sa Résurrection.

Tu as voulu que Marie, la Mère de ton Fils, épouse de Joseph, connaisse l'état de veuvage.

Tu as voulu que ton Eglise connaisse les combats de cette vie et les épreuves du temps jusqu'à ce que son Epoux ressuscité revienne la prendre pour l'introduire dans ta gloire.

Regarde nos sœurs ici présentes: elles ont vécu prématurément la solitude et l'humilité du veuvage et tu leur donnes de comprendre que Jésus continue en elles sa Passion pour les conduire à sa Résurrection.

Envoie sur elles ton Esprit pour qu'il les fasse participer à cette force de Résurrection et qu'il leur donne de te servir en Eglise avec courage et fidélité, dans l'espérance et la joie.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. AMEN.»

Peut-on parler de vie consacrée au sens canonique du terme?

La vie consacrée est «une forme de vie stable par laquelle des fidèles, suivant le Christ de plus près sous l'action de l'Esprit Saint, se donnent totalement à Dieu aimé par-dessus tout, pour que, dédiés à un titre nouveau et particulier pour l'honneur de Dieu, pour la construction de l'Église et le salut du monde, ils parviennent à la perfection de la charité dans le service du Royaume de Dieu et, devenus signe lumineux dans l'Église, ils annoncent déjà la gloire céleste» (can. 573 §1).

Elle est assumée librement par des fidèles «qui, par des vœux ou d'autres liens sacrés selon les lois propres des instituts, font profession des conseils évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance» (can. 573 §2).

Or la prière de bénédiction n'est pas une consécration particulière¹, comme c'est le cas pour les religieux et les vierges, mais une simple bénédiction, une intercession de l'Église qui implore la protection divine sur la personne qui la demande. En effet les veuves de la FNDR, comme nous le verrons plus loin, ne veulent pas d'autre consécration que le baptême. La vie consacrée au sens canonique, par contre, implique d'être dédié à un titre nouveau et particulier (can. 573 §1).

De plus un seul conseil évangélique est contenu dans l'engagement et non les trois (can. 573 §2), même si les veuves de la FNDR vivent à leur manière selon les trois conseils

¹ De « consacrer » qui signifie « rendre sacré ». La consécration est l'acte rituel vouant un objet ou une personne à Dieu (voir Sacré). L'Église présente à Dieu les objets ou les personnes qui, d'une manière exclusive, sont destinés au service divin ; mais c'est Dieu lui-même qui, par l'effusion de son Esprit, opère la consécration, dans les rites qu'il a institués ou qu'il a laissés l'Église organiser. On parle ainsi de la consécration des évêques, des prêtres et des diacres, de la consécration des vierges, de la consécration des églises (voir Dédicace) et des autels, de la consécration du saint chrême ; par contre, on parlera de la bénédiction d'un abbé, de la bénédiction du moine, de la bénédiction d'un calice, des cendres, des rameaux, de l'huile des malades et de l'huile des catéchumènes, etc.

La consécration par excellence reste celle qui change la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus. Le moment de la « consécration » à la messe est celui où le prêtre prononce les paroles de l'institution eucharistique (voir Transsubstantiation).

<http://liturgie.catholique.fr/lexique/consecration/>

évangéliques.

Là est leur différence avec les veuves qui vivent dans un institut séculier. Elles n'ont pas une consécration séculière comme les Instituts séculiers et les Vierges consacrées, mais une sécularité vouée qui correspond à ce que beaucoup appellent aujourd'hui vie consacrée, sans référence au Code de Droit canonique: «La vie consacrée se comprend aujourd'hui comme la vie consacrée baptismale de ceux qui ont choisi une forme de Célibat pour le Royaume : "lien sacré de la chasteté pour le Royaume des cieux" (*Vita Consecrata* 14).²»

*Christifideles laici*³, 15 définit ainsi la sécularité:

«La dignité baptismale commune revêt chez le fidèle laïc *une modalité qui le distingue, sans toutefois l'en séparer*, du prêtre, du religieux, de la religieuse. Le Concile Vatican II a indiqué que cette modalité se trouve dans le caractère séculier: «Le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs».

Pour saisir de façon complète, adaptée et spécifique, la condition ecclésiale du fidèle laïc, il faut approfondir la portée théologique du caractère séculier, à la lumière du dessein salvifique de Dieu et du mystère de l'Eglise.

Comme l'affirme Paul VI, l'Eglise «a une authentique dimension séculière, inhérente à sa nature intime et à sa mission, dont la racine plonge dans le mystère du Verbe Incarné, et qui s'est réalisée sous des formes diverses pour ses membres».

L'Eglise, en effet, vit dans ce monde, même si elle n'est pas de ce monde (cf. Jn 17, 16), et elle est envoyée pour continuer l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ; cette œuvre, «qui concerne essentiellement le salut des hommes, embrasse aussi le renouvellement de tout l'ordre temporel».

Il est certain que *tous les membres* de l'Eglise participent à sa dimension séculière; mais cela *de façons diverses*. En particulier la participation des fidèles laïcs a une modalité de réalisation et de fonction, qui, selon le Concile, leur est «propre et particulière»: c'est cette modalité que l'on désigne du nom de «caractère séculier».

L'offrande de la vie

La déclaration: offrande de soi et consécration⁴

La formule

Dans le rituel, la déclaration prononcée lors de l'engagement est la suivante:

«En présence de la Sainte Trinité et pour sa gloire, je prononce aujourd'hui pour toujours le vœu de chasteté. Que le Seigneur Jésus reçoive le don de moi-même; tout ce que je suis, tout ce que je possède. Qu'il l'accepte pour son Église, pour notre foyer, pour les veuves, pour tous les foyers du monde.

Que M....., mon mari, veille sur mon engagement et que notre union, renouvelée par ce vœu, soit pour Dieu une louange sans fin. Et puisque le Christ a

² http://www.saintjosephduweb.com/Identite-vie-consacree-baptême_a835.html

<https://books.google.fr/books?id=GQ4OXGJYAtgC&pg=PA86&ots=oz3P07v6kS&dq=cons%C3%A9cration%20institut%20s%C3%A9culier%20b%C3%A9n%C3%A9diction&hl=fr&pg=PA86#v=onepage&q=cons%C3%A9cration%20institut%20s%C3%A9culier%20b%C3%A9n%C3%A9diction&f=false>

³ http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_30121988_christifideles-laici.html

⁴ https://books.google.fr/books?id=GQ4OXGJYAtgC&pg=PA86&ots=oz3P07v6kS&sig=U1wn4gtx3EjG_8TljfIOk36Kc1A&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiJz6iBno7YAhWKZlAKHW6nB8QQ6AEIJzAA#v=onepage&q=cons%C3%A9cration%20institut%20s%C3%A9culier%20b%C3%A9n%C3%A9diction&source=bl&ots=oz3P07v6kS&sig=U1wn4gtx3EjG_8TljfIOk36Kc1A&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiJz6iBno7YAhWKZlAKHW6nB8QQ6AEIJzAA#v=onepage&q=cons%C3%A9cration%20institut%20s%C3%A9culier%20b%C3%A9n%C3%A9diction&f=false

voulu nous donner Marie pour Mère, je me confie à sa protection et remets entre ses mains mon désir de fidélité.⁵»

Cette formule exprime une totale consécration à Dieu comme offrande de la veuve. Cette offrande est l'oblation de la personne qui se consacre à Dieu; elle est totale puisqu'elle donne tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle possède. Elle est faite en l'honneur et à la gloire de la SAINTE TRINITÉ. Le vœu de chasteté est exprimé explicitement dans cette formule d'oblation qui se veut consécration totale de la personne à Dieu⁶.

La déclaration se termine par l'imploration de la protection divine et de l'aide de Marie, afin que ce qui a été inspiré par la grâce de Dieu puisse s'accomplir avec son aide et sous sa protection.

Comment l'offrande de soi est-elle une consécration à Dieu, alors que nous venons de voir que la chasteté vouée n'est pas une consécration particulière? Pour le comprendre dans son dynamisme propre, il est bon de comparer la déclaration avec l'engagement des Eudistes.

Comparaison avec la formule d'engagement des Eudistes: un don de soi.

Dans la FNDR, l'engagement prend la forme d'une **déclaration**: Action de déclarer, de porter à la connaissance du public ; acte, écrit, discours par lequel on fait publiquement une communication : Faire une déclaration à la presse.

Chez les Eudistes, l'intégration à la Congrégation se faisait au commencement, sous la forme d'une **protestation**: Etymologie: témoigner en public, devant la communauté. En voici le texte:

« Au nom de la sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, moi...., déclare devant le ciel et la terre que je te reconnais et adore, Seigneur Jésus, comme le fondateur, le Supérieur et le Père de cette Congrégation, à laquelle tu m'as appelé en ta grande miséricorde malgré mon indignité.

Avec l'aide de ta grâce, je m'engage à y vivre et mourir pour te servir et honorer avec toute la perfection possible, renonçant totalement à ma propre volonté pour accomplir la tienne, exprimée par mes supérieurs et par les Constitutions de la Congrégation.

Pour cela, je ne donne à toi, Jésus, de tout cœur, et je promets d'être fidèle à cet engagement par amour pour toi. Je te demande cette grâce par les mérites et la prière de tous les saints, spécialement de saint Joseph, saint Gabriel, saint Jean l'Évangéliste, et de tous les saints prêtres et ministres.

Que tout soit amour pour toi et ta sainte Mère. Je me donne à elle et me consacre à elle de tout cœur et la reconnais et vénère comme la fondatrice, la supérieure et la mère de cette Congrégation. Je la supplie très humblement de me recevoir au nombre des enfants de son très aimable Cœur et de m'obtenir les grâces pour m'en rendre digne, afin que je puisse louer, aimer et glorifier la sainte Trinité, avec toi, mon Sauveur, avec ta très digne Mère qui est aussi la mienne, et avec tous les saints maintenant et toujours et pour les siècles des siècles »

FNDR	Eudistes
En présence de la Sainte Trinité et pour sa gloire... soit pour Dieu une louange sans fin	Au nom de la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit... afin que je puisse louer, aimer et glorifier la sainte Trinité Je m'engage à vivre et à mourir [dans cette

⁵ «Droit Canon 605 pour les veufs et veuves consacrés-es», dans les *Collectanea cisterciensia*, <http://mondieuetmontout.com/Vatican.va-Veufs-Veuves-Consacres-Droit-Canon-Droit-605.html>

⁶ Ibid.

<p>je prononce aujourd'hui pour toujours le vœu de chasteté. Que le Seigneur Jésus reçoive le don de moi-même</p>	<p>Congrégation]... Pour cela, je ne donne à toi, Jésus, de tout cœur, et je promets d'être fidèle à cet engagement par amour pour toi.</p>
<p>Et puisque le Christ a voulu nous donner Marie pour Mère, je me confie à sa protection et remets entre ses mains mon désir de fidélité</p>	<p>Que tout soit amour pour toi et ta sainte Mère. Je me donne à elle et me consacre à elle... avec ta très digne Mère qui est aussi la mienne</p>

La formule centrale est un don de soi au Christ de part et d'autre. Cet acte fait partie de la foi. Il comprend tous les actes de l'engagement: l'adoration de Jésus, la réponse à l'appel et le renoncement qu'il implique, la fidélité car on entre pour toujours dans le mystère du Christ. Le P. Alvaro Torres, eudiste, écrit: «Dans la consécration, Dieu commence par nous consacrer à lui. Parce que Dieu nous consacre pour lui, pour son dessein de salut, nous pouvons donner comme réponse un acte propre de consécration. Sans nous enlever du monde, il nous fait entrer dans son monde divin. Toute consécration adulte [...] n'est pas en tout une réalité nouvelle. C'est la consécration du baptême qui revit pour une mission nouvelle dans l'Eglise, dans un contexte nouveau dans lequel le chrétien assume des engagements propres.»

La consécration introduite par saint Jean Eudes est indépendante de la profession religieuse. Le P. Alvaro Torres, eudiste, l'explique ainsi:

« Nous ne pensons pas à la consécration religieuse par les vœux. Canoniquement, nous sommes une société de vie apostolique. Mais la consécration n'est pas une exclusive des religieux: elle implique un acte fondamental de la vertu de religion. C'est dans ce sens que nous la prenons.

Qui consacre ? Toute consécration, fondamentalement celle du baptême [immersion dans le mystère de Dieu. Au baptême Dieu prend pour lui, se consacre le baptisé. Il s'établit un pacte entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit et le baptisé], est avant tout une **réponse**. Peut-être l'oublions-nous. Nous pensons qu'elle naît de nous, de notre volonté. Nous oublions que, au plan de la foi, tout commence par le Seigneur. C'est lui qui passe le premier, qui regarde l'homme, l'appelle. Et la consécration est un appel dans la même ligne que celui de tous les appelés: Abraham, Moïse, Jérémie, Marie, les apôtres, Jésus lui-même (Jn 10,36). Initiative divine qui appelle pour une mission, assure la présence de la puissance du Seigneur (Je suis avec toi), et requiert une confiance totale et un engagement (N'aie pas peur). Une consécration ne cherche pas des volontaires, mais des appelés (Lettres, 1).

«Ainsi il y a une relation étroite entre l'appel et la consécration. L'une n'existe pas sans l'autre. L'appel est le point de départ de la consécration. Les appels sont individuels (Ce n'est pas : que vienne quiconque)».

Confirmation dans la charte

L'influence de l'Ecole française dans la charte est manifeste.

Il est souvent question de l'appel: «Appelées par Dieu dans l'état de veuvage» (p. 13); «appel personnel» (p. 14,§1); «L'appel de Dieu. véritable vocation avec son caractère d'absolu» (p. 8).

La consécration est une réponse à l'appel: «Notre consécration... En nous donnant totalement à Dieu» (p. 15,§1); «aspiration à un don total à Dieu» (p. 8); «chacune de nous entendait

répondre de tout son être à l'appel de Dieu» (p. 8); «Il s'agissait pour nous de trouver un chemin qui nous soit propre, vers une consécration totale à Dieu» (p. 9); «En réponse à l'appel de Dieu, l'Eglise nous introduit dans la grande famille des consacrés en qui doit se déployer en plénitude la grâce baptismale» (p. 15, §2). On voit l'enracinement de la consécration dans la grâce baptismale.

La donation à Dieu est donc distincte de l'engagement par le vœu du célibat perpétuel qui d'une certaine façon l'exprime. Comme toute donation à Dieu elle est aussi consécration, car il ne peut y avoir de donation sans une grâce préalable: la grâce d'être appelé, la grâce aussi de répondre à cet appel. L'initiative, dans le domaine de la grâce est toujours divine.⁷

La donation totale dans l'amour de Dieu, dans la charité, est un culte spirituel, un véritable sacrifice, si l'on en croit la définition du sacrifice donnée par saint Augustin: toute œuvre bonne qui unit à Dieu. La donation faite pendant la messe, unie au sacrifice du Christ qui s'offre à son Père par amour de Dieu et des hommes, est bien une consécration. Cette consécration est intérieure, elle est propre à l'union à Dieu dans la charité.

Une seule consécration, celle du baptême

Une note du Conseil de la Fraternité Notre-Dame de la Résurrection fait le point sur le sens de la consécration des veuves: la consécration est celle du baptême:

«Une petite précision au sujet du mot "consécration": quand nous parlons de consécration, il s'agit de la consécration de notre baptême: tout chrétien est consacré au Christ par son baptême et devient Prêtre, Prophète et Roi. La consécration de notre veuvage s'enracine dans la consécration de notre baptême et l'Eglise nous bénit le jour de notre engagement définitif au sein de la Fraternité: elle nous bénit nous qui sommes baptisées, de nous offrir -ce qui rejoint notre mission baptismale de Prêtre- en union, à notre modeste échelle, à l'offrande du Christ à son Père. Nous offrons tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons comptant sur la grâce de Dieu pour être fidèle jusqu'au bout. Nous désirons vivre notre appartenance au Christ, notre consécration baptismale, dans cet état du veuvage qui est le nôtre aujourd'hui, nous désirons nous laisser saisir par l'amour de Dieu et en rayonner» (Conseil de la FNDR).

Mission

Nous avons vu que pour les Eudistes, «Toute consécration adulte [...] n'est pas en tout une réalité nouvelle. C'est la consécration du baptême qui revit pour une mission nouvelle dans l'Eglise, dans un contexte nouveau dans lequel le chrétien assume des engagements propres.» Le lien entre consécration et mission est bien souligné et convient aux veuves consacrées. Quelle est donc leur mission? Elle prend divers aspects, mais toujours comme un levain dans la pâte.

Etre signe

Signe du Christ: être signe de résurrection, au niveau de la vie quotidienne
signe eschatologique: signe de l'Eglise en attente du retour du Seigneur
signe de la pérennité d'un amour conjugal enraciné dans le Christ

⁷ https://books.google.fr/books?id=GQ4OXGJYAtgC&pg=PA86&lpg=PA86&dq=cons%C3%A9cration+institut+s%C3%A9culier+b%C3%A9n%C3%A9diction&source=bl&ots=oz3P07v6kS&sig=U1wn4gtx3EjG_8TljfIOk36Kc1A&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiJz6iBno7YAhWKZlAKHW6nB8QQ6AEIJzAA#v=onepage&q=cons%C3%A9cration%20institut%20s%C3%A9culier%20b%C3%A9n%C3%A9diction&f=false

Etre témoin

porter un témoignage de foi en la vie éternelle

Participation à la triple mission du Christ: prêtre, prophète et roi

mission sacerdotale:

- intercéder pour ce monde au milieu duquel nous sommes plongés, et principalement pour les foyers.
- prière: adoration, louange, action de grâce.
- Union à l'offrande du Christ

mission prophétique:

- être témoin du Christ selon l'esprit des conseils évangéliques
- lecture de l'Ecriture

mission royale:

- être au service de l'Eglise, des frères les plus démunis, participation à diverses activités de l'Eglise.

Cette triple mission des laïcs est développée dans *Christifideles laïci*.

Communion

La vie baptismale, outre la relation à Dieu et la mission, a une troisième dimension: la communion, qui se vit dans la FNDR au travers de la vie fraternelle.

La vie fraternelle reflète, comme l'Eglise, l'amour qui existe entre le Père et le Fils et le Saint-Esprit. En effet, l'Eglise est un mystère de communion à l'image de la communion trinitaire.

La vie fraternelle est à l'image de la vie de la première communauté de Jérusalem, rassemblée par l'Esprit donné le jour de la Pentecôte, et dont tous les membres n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. C'est l'ecclésiologie de communion de Vatican II qui permet de situer la vie fraternelle à sa juste place. Et la fraternité est en lien avec l'Eglise communion, avec l'Eglise universelle, avec le Pape, avec l'Eglise locale et l'évêque, avec les autres groupements de veuves et les consacrés. Cette communion est missionnaire, car comment ne pas désirer que tous les hommes entrent dans la communion ecclésiale?

La fraternité est le lieu du partage de la foi entre des personnes différentes qui essaient de vivre comme des sœurs d'une même famille, se reçoivent les unes les autres comme un don du Seigneur, tendent à s'accepter dans la différence et à s'aimer dans la complémentarité.

Les recollections, les retraites, peuvent se prolonger par l'attention aux malades, aux plus âgées ou à celles qui ne peuvent plus se déplacer.

La vie fraternelle est à la mesure du don de soi à Dieu. Elle est fondée sur la charité qui fait passer de la mort à la vie, une charité à dimension pascale.

La vie fraternelle se vit dans la communion ecclésiale. La référence n'est pas dans les documents du Magistère sur la vie consacrée, mais dans l'exhortation apostolique *Christifideles laïci*, car les vœux n'en sont pas le pivot:

«Une communion organique: diversité et complémentarité

La communion ecclésiale se présente, pour être plus précis, comme une communion "organique", analogue à celle d'un corps vivant et agissant: elle se caractérise, en effet, par la présence simultanée de la *diversité* et de la *complémentarité* des vocations et conditions de vie, des ministères, des charismes et des responsabilités. Grâce à cette diversité et complémentarité, chacun des fidèles laïcs se trouve en *relation avec le corps tout entier* et, au corps, il apporte *sa propre contribution*.

Sur la communion organique du Corps mystique du Christ, l'apôtre Paul insiste de façon toute particulière; écoutons ici, une fois encore, son enseignement si riche, dans la synthèse que le Concile en a tracée: Jésus-Christ, lisons-nous dans la Constitution

Lumen gentium, «en communiquant son Esprit à ses frères, qu'Il rassemblait de toutes les nations, a fait d'eux, mystiquement, comme son Corps. Dans ce Corps, la vie du Christ se répand chez les croyants... Comme tous les membres du corps humain, malgré leur multiplicité, ne forment cependant qu'un seul corps, ainsi les fidèles dans le Christ (cf. 1 Co 12,12). Dans le travail d'édification du Corps du Christ, règne également une diversité de membres et de fonctions. Unique est l'Esprit, qui distribue ses dons variés pour le bien de l'Eglise à la mesure de ses richesses et des exigences des services (cf. 1 Co 12, 1-11). Parmi ces dons, la grâce accordée aux Apôtres tient la première place: l'Esprit Lui-même soumet à leur autorité jusqu'aux bénéficiaires des charismes (cf. 1 Co 14). Le même Esprit, qui est par lui-même principe d'unité dans le corps où s'exerce sa vertu et où Il réalise la connexion intérieure des membres, produit et stimule entre les fidèles la charité. Aussi un membre ne peut souffrir sans que tous les membres souffrent avec lui; un membre est-il à l'honneur? Tous les membres se réjouissent avec lui (cf. 1 Co 12,26)».

C'est toujours le même et unique Esprit qui est le principe dynamique de la variété et de l'unité dans l'Eglise et de l'Eglise. Relisons la Constitution *Lumen gentium*: "Pour que nous puissions nous renouveler en Lui (le Christ) incessamment (cf. Ep 4,23), Il nous a donné Son Esprit qui, présent identique à lui-même dans le chef et dans les membres, vivifie le corps entier, l'unifie et le meut, si bien que son action a pu être comparée par les saints Pères à la fonction que remplit dans le corps humain l'âme, principe de vie". Dans un autre texte, particulièrement dense et précieux pour saisir "l'organicité" propre de la communion ecclésiale même sous l'aspect de croissance incessante vers la communion parfaite, le Concile écrit: "L'Esprit habite dans l'Eglise et dans le cœur des fidèles comme dans un temple (cf. 1 Co 3,16; 6,19), en eux Il prie et atteste leur condition de fils de Dieu par adoption (cf. Ga 4,6; Rm 8,15-16. 26). Cette Eglise qu'Il introduit dans la vérité toute entière (cf. Jn 16,13) et à laquelle Il assure l'unité dans la communion et le service, Il la bâtit et la dirige grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques, Il l'orne de ses fruits (cf. Ep 4,11-12; 1 Co 12,4; Ga 5,22). Par la vertu de l'Evangile, Il rajeunit l'Eglise et Il la renouvelle sans cesse, l'acheminant à l'union parfaite avec son Epoux. L'Esprit et l'Epouse, en effet, disent au Seigneur Jésus: Viens! (cf. Ap 22,17)".

La *communion ecclésiale* est donc un don, un grand don de l'Esprit Saint; les fidèles sont invités à le recevoir avec reconnaissance et, en même temps, à vivre avec un grand sentiment de responsabilité. Cela se réalise concrètement par leur participation à la vie et à la mission de l'Eglise, au service de qui les fidèles laïcs mettent leurs ministères et leurs charismes variés et complémentaires.

Le fidèle laïc "n'a pas le droit de se renfermer sur lui-même, en s'isolant spirituellement de la communauté, mais il doit vivre en un partage continu avec les autres, dans un sens très vif de fraternité, dans la joie d'une égale dignité et dans l'intention de faire fructifier avec les autres l'immense trésor reçu en héritage. L'Esprit du Seigneur lui donne à lui, comme aux autres, des charismes multiples, Il l'appelle à divers ministères et diverses charges, Il lui rappelle, comme Il le rappelle aux autres pour leur rapport avec lui, que ce qui le distingue, *ce n'est pas un supplément de dignité, mais une habilitation spéciale et complémentaire au service ...* C'est ainsi que les charismes, les ministères, les charges et les services du fidèle laïc existent dans la communion. Ce sont là des richesses complémentaires pour le bien de tous, sous la sage conduite des Pasteurs"[...].⁸

«Le témoignage d'une communion solide et forte dans sa conviction, en relation filiale avec le Pape, centre perpétuel et visible de l'unité de l'Eglise universelle, et avec

⁸ *Christifideles laïci*, 20.

l'Evêque, "principe visible et fondement de l'unité" de l'Eglise particulière, et dans "l'estime mutuelle de toutes les formes apostoliques de l'Eglise".

La communion avec le Pape et avec l'Evêque doit s'exprimer dans une disponibilité loyale à recevoir leurs enseignements doctrinaux et leurs directives pastorales. La communion ecclésiale exige, de plus, la reconnaissance du légitime pluralisme des fidèles laïcs dans l'Eglise et, en même temps, la disponibilité à une mutuelle collaboration.»⁹

Bibliographie

Statuts et Rituel de la Fraternité Notre-Dame de la Résurrection.

Alvaro Torres F. cjm, «Pour une consécration», <http://www.eudistes.fr/bibliotheque-texte-eudiste/item/153-pour-une-consecration>

Anonyme, «Droit Canon 605 pour les veufs et veuves consacrés-es», dans les Collectanea cisterciensia, <http://mondieuetmontout.com/Vatican.va-Veufs-Veuves-Consacres-Droit-Canon-Droit-605.html>

Sœur Marie-Ancilla, *Se consacrer à Dieu. Une théologie de la vie consacrée*, Téqui, 1998.

⁹ *Christifideles laici*, 30.